

**Histoire-géographie-Enseignement moral et civique
Série professionnelle**

Éléments de correction

Indications sur les attentes

Les objectifs de l'épreuve

*L'épreuve d'histoire et géographie, et d'enseignement moral et civique a pour but d'évaluer les connaissances et compétences attendues par les programmes de cycle 4 respectivement pour chacune de ces disciplines et fondées plus particulièrement sur les contenus définis **par les repères annuels de programmation pour la classe de troisième**. (Pour la série générale, on se reporte aux repères figurant dans les ressources d'accompagnement, pour la série professionnelle au référentiel du B.O. n° 37 du 13 octobre 2016).*

BO n°1 du 4 janvier 2018

La notation

Pour chaque exercice, on utilise l'échelle complète des notes (0 à 20 points ou 0 à 10 points selon les exercices). Quand un élève a réalisé de façon satisfaisante un exercice, **on n'hésitera pas à lui attribuer l'ensemble des points**. Quand il existe un barème question par question, **on n'hésitera pas à attribuer l'ensemble des points pour chaque question correctement traitée**.

Ce document propose des indications sur les attentes, en distinguant ce qui peut être considéré comme **des attendus** et ce qui apparaît comme des **éléments de valorisation** rassemblés en fin de document. Par « valorisation », on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un élève de 3ème au DNB soit au-delà de la maîtrise du niveau 3 des compétences. En conséquence, ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. **Leur prise en compte permet de compenser d'éventuelles faiblesses**. Elle entraîne l'attribution de **points supplémentaires par rapport à la note globale de l'exercice**. C'est la raison pour laquelle ces éléments sont rassemblés en fin de chaque exercice, puisque chacun d'eux mobilise une compétence spécifique.

EXERCICE 1. ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS EN HISTOIRE ET EN GEOGRAPHIE (20 POINTS)

- Ces exercices s'appuient sur un ou deux documents qui relèvent du programme d'histoire et géographie. Ces documents sont remis au candidat avec le sujet. Un document iconographique peut y être adjoint.

- Les exercices visent à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre ces documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire et de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales et à mobiliser les repères chronologiques et spatiaux contenus dans les programmes d'histoire et de géographie. Les questions ou consignes proposées ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

BO n°1 du 4 janvier 2018

Histoire – Thème 1- L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

Situation du sujet dans le programme :

Ce sujet porte sur le thème 1 – « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) » et plus particulièrement sur la question « La Deuxième Guerre Mondiale, une guerre d'anéantissement ».

Compétence mise en œuvre

- Analyser et comprendre des documents

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

- Comprendre le sens général d'un document.
- Identifier le document et son point de vue particulier
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.
- Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.
- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

Référentiel d'enseignement de l'histoire-géographie-EMC pour les élèves de 3^e qui se présentent à la série professionnelle du DNB. Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016

- décrire quelques aspects de la guerre d'anéantissement ; décrire le processus de l'extermination des Juifs et des Tziganes ; situer dans le temps et dans l'espace la Seconde Guerre mondiale

Éléments de réponse possibles

Document 1

- 1) À quelle occasion ce discours est-il prononcé ? (2 points)

Réponse attendue : Il est prononcé lors de la célébration du 60ème anniversaire de l'ouverture du camp d'Auschwitz-Birkenau.

- 2) Pour quelles raisons est-ce Simone Veil qui prend la parole ? (deux raisons attendues) (4 points)

Réponses attendues :

Elle est une ancienne déportée du camp d'Auschwitz.

En 2005, elle est la présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

- 3) Pourquoi les nazis tatouaient-ils un numéro sur le bras des déportés dès leur arrivée au camp d'Auschwitz Birkenau ? (4 points)

Réponse attendue :

Toutes les réponses mobilisant la déshumanisation, le fait que le numéro tatoué prive les déportés de leur identité.

Document 2

- 4) Recopiez et complétez le tableau suivant : (4 points)

Lieu	<i>camp d'Auschwitz Birkenau</i>
Date	<i>Eté 1944</i>
Groupes de personnes présentes	<i>2 groupes au choix :</i> <i>- Déportés ou Juifs</i> <i>- SS ou nazis</i>

Document 1 et 2

- 5) Citez quatre étapes du processus d'extermination des Juifs évoquées dans les deux documents. (6 points)

On attendra du candidat qu'il évoque :

- Déportation des Juifs*
- Débarquement des Juifs des wagons à bestiaux*
- Sélections des déportés par les médecins SS*
- Assassinat des déportés non sélectionnés pour le travail dans les chambres à gaz*

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

Éléments de valorisation :

L'apport de connaissances pertinentes comme :

- L'identification du camp d'Auschwitz comme camp concentration et extermination*
- des éléments supplémentaires sur la biographie de Simone Veil (ex loi de 1974).*
- La sélection comme « déportés sélectionnés pour le travail », ou « déportés sélectionnés pour la chambre à gaz ».*

La qualité de la contextualisation :

- Rappel du contexte d'ouverture du camp d'Auschwitz en 1945.*

EXERCICE 2. MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPERES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES (20 POINTS)

- Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée à un élève en fin de cycle 4, répond à une question d'histoire ou de géographie.

- Une question invite le candidat à rendre compte de la compréhension et du traitement de données par le biais de croquis, de schémas ou de frises chronologiques.

BO n°1 du 4 janvier 2018

GEOGRAPHIE

Compétence mise en œuvre

- Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

Pratiquer différents langages en géographie

- Écrire pour construire sa pensée et son savoir, pour argumenter.
- Mobiliser les caractéristiques des descriptions employées en géographie.
- Réaliser des productions graphiques et cartographiques.
- S'approprier et utiliser un lexique spécifique en contexte.

Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques

- Nommer et localiser les grands repères géographiques.
- Nommer, localiser et caractériser un lieu dans un espace géographique.
- Nommer, localiser et caractériser des espaces plus complexes.
- Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres.
- Utiliser des représentations analogiques et numériques des espaces à différentes échelles ainsi que différents modes de projection.

- 1) Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur un exemple étudié en classe, présentez un espace de faible densité. Dans votre développement, vous pourrez :
 - situer l'espace de faible densité choisi,
 - identifier les contraintes naturelles ou économiques ou d'accessibilité de cet espace,
 - identifier les atouts qui lui permettent un dynamisme.

(15 points)

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur le thème 1 Dynamiques territoriales de la France Contemporaine et plus particulièrement « les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts ».

Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016

- identifier à partir de l'exemple d'un espace de faible densité, ses contraintes et ses atouts

Éléments de réponse possibles

Le texte est produit dans une langue globalement correcte qui permet d'assurer l'intelligibilité du propos. Le vocabulaire spécialisé est mobilisé. Le récit est cohérent.

Le candidat pourra exposer :

- *Son choix d'espace de faible densité comme étant un espace rural, de montagne, ou d'un secteur touristique peu urbanisé*
- *Sa localisation géographique.*
- *les contraintes naturelles ou d'accessibilités liées aux infrastructures de transport qui contribuent à son isolement ou à son manque d'attractivité.*
- *les atouts qui en font un espace dynamique, sur le plan touristique, économique, culturel ...*

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

2) Complétez la carte suivante (5 points) :

- Indiquez les trois éléments manquants de la légende
- Proposez un titre à la carte

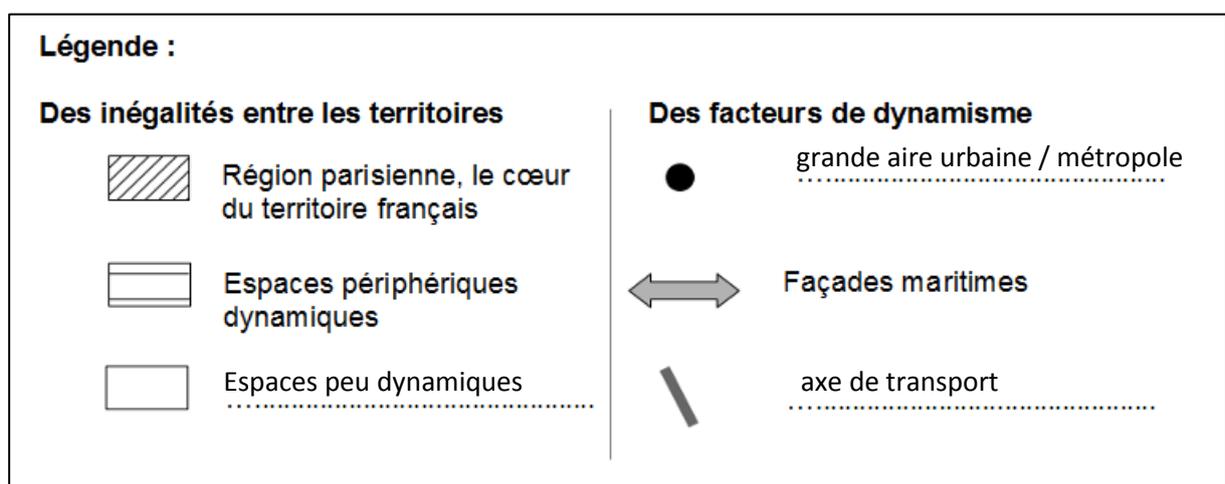
Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur le thème 2 – « Pourquoi et comment aménager le territoire ? »

Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016

- Repères : les grands traits de l'organisation du territoire national.

Éléments de réponse possibles



Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

EXERCICE 3. MOBILISER DES COMPETENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 POINTS)

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique appuyée sur un ou deux documents.

Le questionnaire qui amène le candidat à y répondre comprend des questions à réponse courte (comme des questionnaires à choix multiples, des tableaux à compléter, des questions simples) et une réponse plus développée.

BO n°1 du 4 janvier 2018

Situation pratique : Égalité en droit pour tous

Compétence mise en œuvre

- Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016

Thèmes étudiés :

1. La sensibilité : soi et les autres

L'étude permet à l'élève de connaître les valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.

2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

L'étude permet à l'élève de connaître les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.

3. Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

L'étude permet à l'élève de :

- connaître les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État) ;
- connaître les différentes dimensions de l'égalité et les différentes formes de discrimination ;
- comprendre et pouvoir présenter simplement, à partir de la Charte de la laïcité, en quoi consiste la laïcité.

4. L'engagement : agir individuellement et collectivement

L'étude permet à l'élève de :

- comprendre l'importance du vote dans une démocratie ;
- connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale et savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté ;
- citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;
- identifier quelques-unes des menaces sur la liberté des peuples et la démocratie.

Éléments de réponse possibles :

Le barème n'est qu'indicatif

1. Avec quoi le slogan de l'affiche compare-t-il la taille de ce logement ? (1 point)

Réponse attendue : La taille du logement correspond à la taille d'une place de parking.

2. Décrivez trois caractéristiques de ce logement.

Réponse attendue ; trois éléments parmi ceux-ci : (1,5 point)

- *logement petit, une seule pièce*
- *logement encombré*
- *logement inconfortable*
- *peu d'ouvertures*
- *pas de salle de bain*

3. Recopiez dans la liste suivante ce que le personnage de la photographie ne peut pas faire dans son logement : (1 point)

Réponses attendues :

- *Se laver*
- *Recevoir des amis*

Document 1 et 2

4. Le logement du document 1 ne correspond pas à la définition du « logement décent ». Justifiez cette affirmation à partir du document 2. (1,5 point)

Le candidat peut développer les éléments qu'il souhaite. Il pourrait évoquer au choix, au moins un de ces éléments :

- *Pas d'alimentation en eau potable (pas d'évier)*
- *Pas d'évacuation en eau potable (pas d'évier)*
- *WC séparés de la cuisine et de la pièce où sont pris les repas (pas de WC)*
- *Équipement pour la toilette (pas d'évier, pas de douche, pas de baignoire)*
- *Pièce principale d'au moins 9 m² (7 m²)*

5. Vous apprenez qu'un de vos camarades vit dans le logement de l'affiche, vous contactez les services de la mairie. Présentez trois arguments pour que l'égalité en droit pour tous soit respectée. (5 points)

La réponse témoigne de la capacité du candidat à comprendre l'égalité en droit pour tous. Le candidat organise librement sa réponse en mobilisant les dimensions de l'EMC (la

sensibilité, le droit et la règle, le jugement, l'engagement), aucun ordre spécifique ne peut être attendu.

Dans les arguments développés, le candidat peut présenter :

- *l'obligation d'assurer à tous un logement et des conditions d'existence décentes*
- *le logement de l'affiche ne remplit pas les conditions d'un logement décent*
- *ce logement non-conforme met son occupant en difficulté : impossibilité de recevoir, exclusion sociale, inégalité*
- *Le droit au logement contribue à l'égalité de tous*

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

On valorisera la qualité du raisonnement conduit par rapport par rapport à l'égalité, le lien avec le droit et l'obligation légale.

Référence aux grandes déclarations : DDHC, DUDHC

La capacité du candidat à montrer son implication, son engagement, à faire état de son point de vue sera également valorisée.

Adaptation du barème pour les candidats non voyants ayant composé sur un sujet en braille :

Pour les candidats qui sont dispensés de l'exercice de la tâche cartographique, leur note est calculée selon la formule suivante :

Points obtenus par le candidat divisés par [nombre de points de l'épreuve (50 points) - nombre de points de l'exercice neutralisé] puis multipliés par 50.